

une architecture à remonter le temps

Ouvert en 1928, l'édifice Les Pléiades a successivement servi d'hôtel, avant d'être vendu à la Caisse régionale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés de Paris puis d'être reconverti en colonie de vacances en 1977 (sources : La Salévienne). Dernier avatar en date en 2005 lorsque la municipalité de Monnetier-Mornex a décidé de le racheter pour le réhabiliter. Le bâtiment actuel compose de fait un ensemble original. Il agrège les strates de l'hôtel

historique, resté dans son jus pour une grande partie de son apparence extérieure, et les extensions modernes. Derrière les formes multiples qui témoignent désormais, en autant de traces, de l'histoire du lieu, cette architecture à remonter le temps se double d'une multiplicité d'usages. L'ensemble abrite aujourd'hui une mairie, une bibliothèque ainsi que cinq logements.

mots clés

équipement public
parc et jardin
patrimoine
réhabilitation

adresse

Les Pléiades
74560 Monnetier-Mornex

MONNETIER-MORNEX



RÉHABILITATION D'UN ANCIEN HÔTEL À MONNETIER-MORNEX

MAÎTRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE MONNETIER-MORNEX

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ATELIER CHATILLON - ARCHITECTES
ÉCONOMISTE - VIES-AGES
BET STRUCTURE - CHAPUIS STRUCTURES
BET FLUIDES - FRADET & INGELIGHT
AUTRE BET - ATELIER FONTAINE

SHON : 1 302 m²
SHOB : 1 677 m²

COÛT DES TRAVAUX
1 682 000 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
1 866 932 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : JANVIER 2006
LIVRAISON : 2007
MISE EN SERVICE : 2007



Situé au cœur d'une commune à l'habitat diffus, éclaté entre trois hameaux, Monnetier, Mornex et Esserts Salève, le bâtiment a représenté, lors de sa mise en vente, l'opportunité de fédérer dans une zone centrale et sous un même toit les services de l'administration communale ainsi que d'autres services à la population et des logements. Restait à répondre à une question tout aussi centrale : comment satisfaire aux exigences de ces nouvelles fonctions sans trahir le charme de l'édifice historique ?

Restaurer et agrandir

Le parti pris de l'architecte François Chatillon a été de conserver les lignes de la bâtisse ancienne et d'y accoler, sur une de ses façades, ouverte sur les voies de circulation, une emprise moderne qui affirme le caractère institutionnel du nouvel édifice. Afin d'éviter un vulgaire copié-collé, le professionnel s'est d'abord attaché à mettre en valeur l'architecture de l'ancien hôtel. Les rajouts disgracieux (coursives, escaliers) construits pour répondre aux exigences normatives et à un usage caduc du bâtiment, ont été supprimés. Le volume initial de la construction ainsi que son traitement architectural ont, dans le même temps, été restitués dans le détail (modénature des menuiseries, volets bois, forêts de toiture, lucarnes...). Ainsi réaffirmé, le volume historique pouvait assumer le contraste d'une extension moderne. Face au soubassement en gros moellons apparents et aux baies à petits carreaux, celle-ci est venue apposer ses murs en madrier et ses appareillages de pierre, des matériaux naturels traités de manière contemporaine, en adéquation avec le nouveau statut de cette partie du bâtiment. Pour des raisons de cohérence, une autre extension, au nord, a été remaniée : son traitement reprend celui de l'accueil de la mairie (bois, verre, zinc pré patiné...).

Charme historique et contraintes modernes

Dans le même registre, les abords du bâtiment ont été retouchés. Sur le devant de l'ancien hôtel, qui regarde vers le pays rochois et la vallée de l'Arve, le parvis en gravier a été conservé et remis en état. A l'arrière, la cour de service et

les stationnements des logements ont été aménagés de manière à conserver les beaux arbres du parc. En revanche, il a fallu décaisser le terrain situé au sud et créer un talus afin de réaliser des places de stationnement. Par ailleurs, le rez-de-chaussée étant implanté à un mètre environ au-dessus du terrain naturel, un socle a été installé afin de faciliter l'accès handicapés au sein de l'administration. A l'avant de la bâtisse et en prise directe avec le parking, le rez-de-chaussée de l'extension moderne et du bâtiment ancien est tout entier dédié au travail de la nouvelle municipalité. Un grand hall s'ouvre sur une large tablette abritant un espace d'accueil ouvert et souriant qui s'affiche en paravent vis-à-vis des bureaux administratifs situés à l'arrière. Au fond de cet espace, la transition est parfaite avec le bâtiment ancien : sur la partie latérale, un long couloir distribue de part et d'autre les différents bureaux du maire, des adjoints, de la secrétaire de mairie. Accessible depuis ce corridor ou depuis le hall d'accueil, la salle du conseil a parfaitement trouvé sa place : elle profite de larges volumes, d'une partie vitrée ouverte sur les colonnades du parvis ancien et d'un parquet en bois soigneusement rénové pour affirmer sa fonction, solennelle.

A la proue du bâtiment

Retour à l'extérieur : sur les deux façades composant l'extension nouvelle, deux escaliers se répondent dans une parfaite symétrie. Le premier permet de desservir la bibliothèque tout en protégeant les baies de l'accueil de mairie, l'autre sert lors des manifestations. A l'aplomb, la bibliothèque court sur les deux bâtiments, l'ancien et le moderne, et deux fenêtres ont été taillées, sur l'ancien mur extérieur et de part et d'autre de la circulation centrale, afin d'ouvrir les espaces livresques sur une grande salle d'exposition. Celle-ci s'épanouit par ailleurs sur le paysage environnant via d'imposantes parois vitrées, qui la circonscrivent, tandis qu'une poutraison apparente aux allures de mats de bateau se charge d'affirmer la modernité et l'esthétisme de ce lieu destiné aux expositions. Un lieu qui fait un peu figure de proue du bâtiment, affichée à la vue de tous.

CAUE
HAUTE-SAOIE

L'îlot-S
2 ter, avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Redaction : Laurent Gannaz - août 2011
Photographies : Roman Bianchi
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie
Mise en page : Ayméric Duthiel



1



2



3



4



5



6

1 - L'ancien hôtel et son extension

2 - La salle du conseil municipal

3 - La salle d'exposition

4 - L'accueil de la mairie

5 - La bibliothèque

6 - Détail de la charpente de l'extension